

■ **Société Patronale des Bouchers Charcutiers Genève SPBCG**, à Carouge (GE), CH-660-0038934-5, société coopérative, défense des intérêts économiques des bouchers et charcutiers de Genève etc (FOSC du 22.08.2001, p. 6437). Nouvelle calligraphie de la raison sociale: **SOCIETE PATRONALE DES BOUCHERS CHARCUTIERS, GENEVE (SPBCG)**. But modifié: défense et garantie, par une action commune, des intérêts économiques de ses membres et commercialisation de produits intéressant l'activité professionnelle de ses membres. Prestations des associés: finance d'entrée n'excédant pas CHF 400, acquisition d'une part sociale de CHF 400, et versement au fonds de garantie d'une somme de CHF 2'000. Nouvel organe de publication : JOURNAL SUISSE DES BOUCHERS-CHARCUTIERS DE L'USMB et la Feuille Officielle Suisse du Commerce, quand la loi le prévoit. Nouveaux statuts du 27.04.2004. Brönnimann Alain n'est plus membre du comité; ses pouvoirs sont radiés. Suite à l'adoption de nouveaux statuts, le 'comité' est remplacé par la terminologie 'conseil d'administration'. Menuz Bernard, Arpa Isaïe, Schädler Bernard, Vidonne Gabriel, Boisson Régis, Chetcuti Emmanuel, Genecand Charles, et Piriz Octavio ne sont plus membres du 'comité', mais membres du conseil d'administration.

Journal no 10640 du 10.09.2004
(02451838 / CH-660.0.038.934-5)